



Association les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

Site Internet : <http://lesfontaines.eu/>

Le mot de la Directrice Générale *

A l'occasion de cette rentrée 2018, je suis ravie de vous retrouver. Je vous espère tous bien reposés et en adéquation avec les objectifs de l'Association et ceux de chacun de nos établissements. Depuis 2017 l'association est entrée dans une dynamique du changement, les nouvelles orientations nationales impulsées par une politique d'inclusion et par des contraintes économiques nous permettent de repenser nos organisations et de réfléchir ensemble à de nouvelles modalités d'accueil et d'accompagnement : comment faire mieux avec moins d'euros tout en respectant les choix des usagers. Chaque professionnel, éducatif, pédagogique et thérapeutique, a pu montrer sa capacité d'adaptation à un environnement contraint. Les résultats de l'année précédente sont à la hauteur de nos espérances et en corrélation avec nos objectifs CPOM 2016-2020 signé pour 5 années (des professionnels diplômés, des jeunes scolarisés en milieu ordinaire : ils représentent quasiment 50% de l'effectif à l'ITEP du Soleil Levant, des contrats d'apprentissage signés à l'ITEP Léon Marron et un bilan d'activité très positif au SAAS Les Pilotis et au SEEA), mais répondre aux exigences et aux attentes des autorités et des usagers nécessitent un travail collectif parfois long, parfois inconfortable. Les chantiers à venir sont nombreux, mais nous prioriserons : Un pilotage par le siège à travers 4 directions ressources : RH, DAF, Performance, Sociale et médico-sociale ; Un fonctionnement en dispositif dont les principaux objectifs seront de fluidifier le parcours des jeunes, d'améliorer la couverture territoriale et de diversifier l'offre médico-sociale (ITEP, SAAS et SEA), un service ambulatoire positionné comme levier pour un maintien dans le milieu ordinaire ; L'ouverture vers l'extérieur : l'interdisciplinarité, notion de territoire, réseau, partage des pratiques et complémentarité de l'offre médicosociale, ... ; La qualité de vie au travail : 2 établissements bénéficient d'un diagnostic RPS, ce dernier nous permettra d'élaborer un plan d'amélioration puis un plan de prévention ; La mixité au sein des établissements ; La formation des jeunes : inclusion scolaire, contrat d'apprentissage, développement de divers ateliers : cuisine, métiers du bâtiment, ... ; L'internat modulé : adapter notre offre aux besoins des jeunes et à leurs choix de vie ; L'accès aux soins ; Respecter les enveloppes allouées → objectif à terme 0 déficit ; ... Pour Le Ricochet et son dispositif de protection de l'enfance, il s'agit de poursuivre la diversification de ses offres aux besoins des jeunes en proposant plus de formes d'accompagnement alternatives au placement traditionnel, avec plus d'individualisation et de prise en compte de la singularité de chacun, de co-construction avec les familles, les personnes ressources, les professionnels autour d'un projet global : Internats traditionnels ou modulables ou séquentiels, Placement Familial, Autonomie et Suivi Personnalisés, Appartement relai, Mesure d'Accompagnement Socio-Educative Pré professionnelle, Atelier de Remobilisation, Protection avec Maintien à Domicile, Suivi Educatif Sans Hébergement, Mesure d'Observation et de Soutien à la Parentalité, Mesure d'Observation et d'Evaluation Pluridisciplinaire. Comme vous pouvez le constater les tâches qui se profilent sont fort intéressantes mais nombreuses, l'année scolaire s'annonce ambitieuse, c'est tous ensemble que nous relèverons ces défis en communiquant et en collaborant. Je vous souhaite une excellente année 2018-2019.

Myriam Boulanger

* réunion de rentrée du Dispositif ITEP associatif le 31 août 2018



Xavier Amy, Directeur de la Performance, Myriam Boulanger, Directrice Générale, Karine Druon, Directrice Ressources Humaines, François Denoncin, Directeur Social MS

N° 22

Septembre 2018

L'ASSOCIATION LES FONTAINES

L'Association « Les Fontaines – Abbé Pierre Marlé » est une association privée, fondée en 1955 à Vernon, à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Dans l'esprit de son projet associatif et des principales valeurs qui fondent et soutiennent son action, la solidarité, le respect, la générosité, la confiance, le réalisme et la responsabilité, elle met en œuvre les missions d'intérêt général et d'utilité sociale de ses établissements et services sociaux et médicaux-sociaux (ESSMS). Son objet social vise à soutenir les personnes accueillies et accompagnées par ses établissements et services, en difficulté physique, intellectuelle, sociale, psychologique ou morale. L'Association accompagne plus de 250 jeunes et leurs familles & emploie plus de 200 salariés.

En 2018, l'Association « Les Fontaines – Abbé Pierre Marlé » gère :

- ✓ **Le dispositif et établissement à caractère social et de protection de l'enfance**, de la **compétence du Département (Conseil départemental de l'Eure)**, suivant :
 - **Le Dispositif « Le RICOCHET – Ensemble éducatif diversifié »** (Statut : Maison d'Enfants à Caractère Social - MECS) à Vernon, Louviers, Evreux. Direction : 211 rue de Verdun à Vernon.
- ✓ **Les établissements et services médico-sociaux**, de la **compétence de l'Agence Régionale de Santé**, suivants :
 - **Le Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique** (Dispositif ITEP) regroupant :
 - **L'ITEP « Léon Marron »** à Vernon, 101 rue de Bizy ;
 - **L'ITEP « du Soleil Levant »** à St-Sébastien-de-Morsent, 2 rue Jules Ferry ;
 - **Le SAAS « Les Pilotis »** (Service d'Accompagnement Ambulatoire et de Soins) à Evreux – Nétreville, 763 rue de Cocherel, et Louviers, 22bis rue François Le Camus, *service regroupant les précédents SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) « La courte échelle » à Louviers et « Mosaïque » à Pacy-sur-Eure ;*
 - ↳ **Le SEEA** (Service expérimental d'évaluation et d'accompagnement), adossé au SAAS Les Pilotis ;
 - **L'Institut d'Education Motrice (IEM) dit «Centre d'Accueil de Jour La Source»** à Vernon, 76 rue de Bizy ;
- ✓ **Le service et projet pluri partenaires** (CAF de l'Eure, MSA, Justice – Cour d'appel de Rouen, Département, communes : Vernon, Saint-Marcel,...) :
 - **Le Centre de guidance et de médiation familiales « Le Trait d'Union »** à Vernon (40 rue Louise Damasse), qui exerce également à : Evreux - Nétreville, Louviers, Les Andelys, Etrépagny, Gisors.

Président : Gérard Perchey - Directrice générale : Myriam Boulanger

Vos contacts

Siège Social et Administratif - Direction Générale

Quartier « Les Blanchères »
40, rue Louise Damasse - CS 30801 27207 Vernon Cedex
☎ 02.32.64.35.70 Courriel : siege.asso@lesfontaines.fr

Dispositif « Le Ricochet – Ensemble Éducatif Diversifié »

211, rue de Verdun - BP 330 27203 Vernon Cedex
☎ 02.32.71.02.03 Courriel : mecslericochet@lesfontaines.fr

ITEP « Léon Marron »

101, rue de Bizy - CS 30803 27207 Vernon Cedex
☎ 02.32.64.58.80 Courriel : itepleonmarron@lesfontaines.fr

ITEP « du Soleil Levant »

2, rue Jules Ferry 27180 St Sébastien de Morsent
☎ 02.32.36.92.44 Courriel : itepdusoleillevant@lesfontaines.fr

SAAS « Les Pilotis » et SEEA

22 bis rue François Le Camus 27400 Louviers ☎ 02.32.59.08.73
763 rue de Cocherel 27000 Evreux Nétreville ☎ 02.32.24.22.22
Courriel : secretariat.saaslespilotis@lesfontaines.fr

IEM « La Source »

Centre d'Accueil de Jour
76, rue de Bizy - CS 30803 27207 Vernon Cedex
☎ 02.32.21.10.20 Courriel : cajlasource@lesfontaines.fr

Centre le « Trait d'Union »

Quartier « Les Blanchères »
40, rue Louise Damasse - CS 30801 27207 Vernon Cedex
☎ 02.32.21.58.14 Courriel : traitdunion@lesfontaines.fr



Association Les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

www.lesfontaines.eu/

Missions d'intérêt général et d'utilité sociale

7 établissements et services sociaux et médico sociaux

4 pôles d'activités

Protection de l'enfance

Handicap moteur

Enfants et adolescents en difficultés psychologiques

Guidance familiale

au service de ses usagers



« Soutenir les personnes, usagers de nos établissements et services, en difficulté physique, intellectuelle, sociale, psychologique ou morale »



Association Loi 1901 à but non lucratif et d'utilité sociale
Déclarée à la préfecture de l'Eure le 30.11.1955



Dispositif « Le Ricochet »
(MECS - Vernon)



Siège Social & Administratif
& Trait d'Union (Vernon)



ITEP « Léon Marron » (Vernon)



Unité de vie
Adolescents (Vernon)



SAAI Louviers



ITEP « du Soleil Levant »
(St Sébastien de Morsent)



Plateforme associative (Louviers)
SAAS « Les Pilotis », Le Ricochet
& Trait d'Union



Unité de vie Pré-
Adolescents(es)
(Vernon)



SAAI (Vernon)



Plateforme associative
(Evreux Nétreville)
SAAS « Les Pilotis »,
Le Ricochet & Trait
d'Union



IEM CAJ
« La Source » (Vernon)

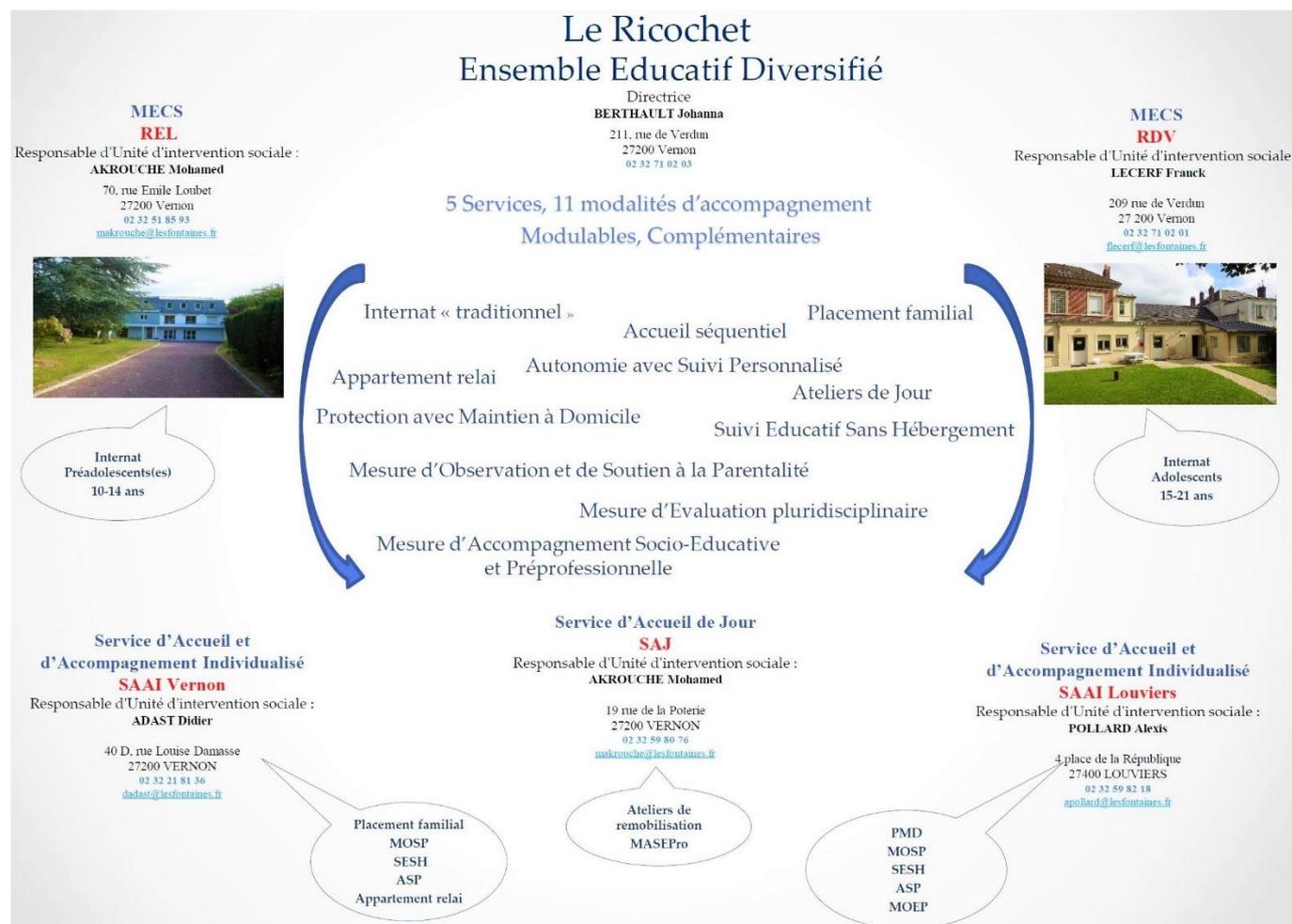


SAAI (Vernon)

LE RICOCHET – Ensemble Educatif Diversifié

Par Johanna Berthault, Directrice

Le Ricochet représente le champ de la **Protection de l'Enfance** au sein de l'Association Les Fontaines. Au fil des décennies, Le Ricochet s'est adapté et développé pour s'adapter au contexte politique du secteur, à l'évolution sociétale et réglementaire. Initialement foyer éducatif créé en 1971 puis maison d'enfants à caractère social en 1984, il est aujourd'hui un ensemble éducatif diversifié dont le cœur de métier reste la protection de l'enfance mais dont l'activité est aujourd'hui partagée entre l'hébergement et des modalités d'accompagnement qui s'inscrivent à partir de l'environnement du jeune, notamment sa famille. A l'occasion de la refonte de son **Projet d'Etablissement 2018-2022**, « Le Ricochet, Ensemble éducatif diversifié » poursuit sa diversification, s'organise en 5 services et propose 96 accueils et accompagnements de jeunes et de leur famille.



Pour mettre en dynamique le dispositif en lien avec les besoins et le projet des jeunes, Le Ricochet peut activer différentes mesures :

Mesures de placement :

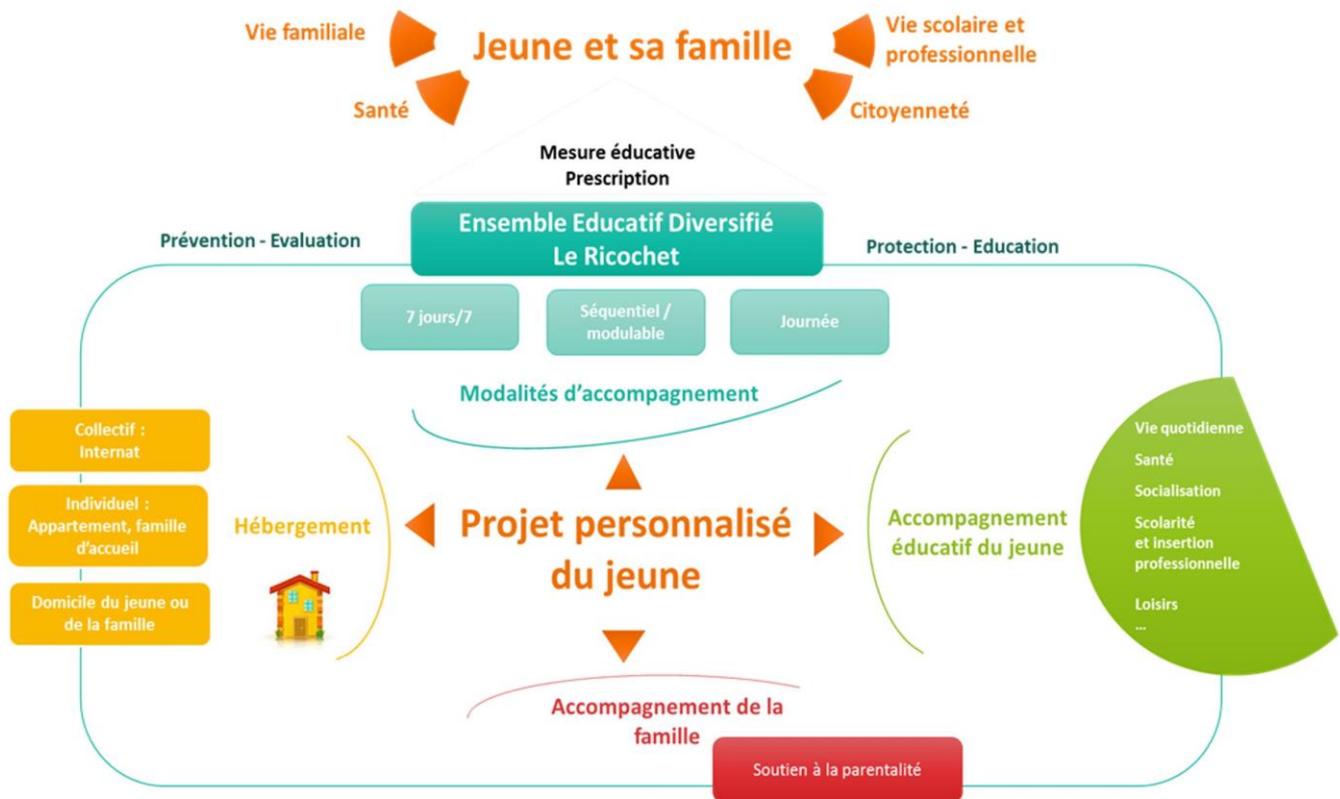
- En hébergement collectif (Mesures de placement en internat),
- En hébergement individuel (Mesures de placement en familles d'accueil),
- Logement individuel (Mesures de placement en appartements autonomes pour les jeunes majeurs).

Mesures alternatives / accompagnement et évaluation renforcée :

- Protection avec Maintien à Domicile (PMD),
- Mesure d'Accompagnement Socio-Educative et Préprofessionnelle (MASEP),
- Suivi Educatif Sans Hébergement (SESH),
- Mesure d'Observation et de Soutien à la Parentalité (MOSP),
- Mesure d'Observation et d'Evaluation Pluridisciplinaire (MOEP).

Le cadre de ces différentes mesures permet au Ricochet de différencier et d'adapter l'accompagnement du jeune et de sa famille sur les quatre dimensions du schéma : hébergement, modalités d'accompagnement, accompagnement éducatif du jeune et accompagnement de la famille. Selon chaque situation, le curseur de l'accompagnement peut se déplacer.

Les mesures alternatives au placement, du fait du maintien du jeune dans son environnement, s'appuient sur les ressources mobilisables autour du jeune : ses parents, son cercle relationnel familial, le quartier, son réseau social, l'action sociale et socio-culturelle, autrement dit sur *la parenté sociale*.



Focus sur 3 d'entre elles :

La Mesure d'Accompagnement Socio-Educative et Préprofessionnelle (MASEPro)

La mesure vise en priorité à être une alternative à un primo placement pour un jeune en difficulté dans ses liens avec ses parents et qui présente des difficultés en matière de scolarité, de santé, d'insertion sociale et d'autonomie, sans problématique psychiatrique.

A travers une prise en charge individualisée et des interventions collectives, il s'agira pour le jeune de renouer des liens apaisés avec ses proches, de trouver sa place dans la dynamique familiale, de construire son projet pré professionnel, de développer son autonomie et son périmètre de responsabilité. Vont ainsi être mobilisés des vecteurs, des médiateurs (sport, cuisine, musique ...) permettant d'aborder des questions comme le vivre ensemble, la citoyenneté, la santé, les addictions, la scolarité et l'insertion, l'objectif étant de construire avec le jeune des appuis dont il pourra se servir pour s'insérer socialement et professionnellement, et que s'opère un transfert de mobilisation à partir d'expérimentations positives.

Elle se traduit par :

- Une phase de diagnostic sur 3 mois basée sur une approche multidimensionnelle associant le jeune, les détenteurs de l'autorité parentale et toute personne importante dans l'entourage du jeune, avec au moins une visite au domicile du jeune pour connaître son environnement de vie,
- Un plan d'intervention contractualisé et négocié avec le jeune et les parents comprenant des objectifs atteignables pour chacun,
- La mise en place du plan d'action sur 9 mois comprenant des entretiens individuels avec le jeune, des ateliers collectifs, des entretiens avec les parents, un accompagnement physique dans certaines démarches,

La Protection avec Maintien à Domicile (PMD)

Cette mesure est une alternative à une mesure de placement effective hors du domicile parental. Elle peut nécessiter un accueil séquentiel, construit avec la famille ou un repli hors du domicile pour quelques jours.

La mesure vise à :

- Redonner aux parents une place réelle et effective dans la prise en charge éducative de leur enfant,
- Prendre en compte les difficultés auxquelles sont confrontés les parents et l'enfant dans le cadre familial en évitant, ou le cas échéant en préparant, la séparation familiale,
- Soutenir les familles dans leur pratique de la parentalité aux travers des actes de la vie quotidienne et en les resituant dans leurs droits et leurs devoirs,
- Impulser une dynamique de changement au sein de la famille en s'appuyant sur les compétences et savoir faire des parents.

Elle se traduit par :

- Une phase d'observation au domicile permettant d'identifier les compétences parentales mobilisées ou mobilisables pour prendre en compte l'ensemble des besoins de l'enfant, mais aussi les risques potentiels auxquels l'enfant peut être exposé,
- Une contractualisation avec les parents sur des objectifs précis, concrets et atteignables,
- La mise en œuvre du plan d'action avec 8 rencontres par mois, pour aider les pères et mères à prendre ou reprendre leur place de parents, à prendre en compte les évolutions positives ou difficultés rencontrées,

La Mesure d'Observation et d'Évaluation Pluridisciplinaire (MOEP 0-6ans)

La mesure vise à mettre en œuvre :

- une démarche de prévention précoce des troubles et risques pour l'enfant en évaluant la qualité du développement moteur, affectif, cognitif de l'enfant,
- une observation des compétences parentales mobilisables pour permettre le maintien de l'enfant au domicile,
- une observation spécifique du lien entre les parents et l'enfant,
- une observation active de l'enfant au sein du domicile parental et dans d'autres lieux d'accueil de l'enfant (mode d'accueil du jeune enfant – école – ateliers parentaux – ludothèques ...),
- une inscription de la famille dans son environnement pour lui permettre de trouver un appui au-delà de la mesure,
- apprendre à la famille à repérer et utiliser les services de droit commun,
- permettre à l'enfant de découvrir des lieux de socialisation différents de sa famille.



Johanna Berthault,
Directrice du Dispositif « Le Ricochet »

Elle se traduit par :

- Une intervention réalisée à partir de deux rencontres par semaine avec la famille et l'enfant,
- Une phase de partage d'informations et d'observations et d'évaluation avec les services demandeurs de la mesure
- Une phase pour identifier les compétences parentales, leur capacité à se mobiliser, à prendre conscience des besoins de leur enfant et à y répondre, à être "guidés " avec si besoin l'observation de l'enfant hors du domicile avec un regard sur la qualité du lien parent/ enfant et le repérage des ressources pouvant être activées par les parents.

ATLANTIS AU PUY DU FOU

Les élèves de l'unité de vie « Atlantis » de l'ITEP Léon Marron ont pu découvrir le Parc du Puy du Fou et le château de Tiffauges lors d'un séjour pédagogique du 4 au 8 juin, encadrés par leur enseignante et leurs Educateurs (Ariane, Ernestine, Alexandre).



Ce projet fait suite aux leçons d'histoire abordées en classe. Ils ont pu « voyager » dans les différentes périodes de l'Histoire grâce à des spectacles époustouflants. Ils ont ainsi côtoyé les gladiateurs, les vikings, les chevaliers, les mousquetaires ou encore les soldats de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Ils se sont émerveillés sur le ballet des oiseaux fantômes. Chaque soir, les jeunes sont rentrés au gîte « Les Papinières », épuisés mais surtout épatés !! Ils pouvaient alors se détendre dans la piscine. Ce séjour a été réinvesti, à notre retour par l'élaboration d'un journal de bord.

Christelle Carry, Enseignante



Centre d'Accueil de Jour « La Source »

La Classe verte à Center Parc

Cette année, le transfert de la « Classe verte » (les plus jeunes du Centre d'Accueil de Jour « La Source ») s'est déroulé du 16 au 19 avril 2018 au **Centre aquatique Center parc de Verneuil sur Avre**. Les enfants étaient impatients de partir en « petites vacances » ! Nous avons apprécié la simplicité de vie et le confort du cottage. Au programme : séance piscine chaque matin (très attendue par tous !) et bowling, pédalo ou parc de jeux l'après-midi après une petite sieste réparatrice !



Nous y avons passé de chouettes moments et découvert de nouvelles activités dont le plaisir de voguer sur un pédalo entouré de canards, oiseaux et tortues. C'était agréable de vivre au rythme des enfants avec beaucoup de joie de vivre, sourire et éclat de rire. Malgré tout cela, les retrouvailles avec les parents étaient un tout aussi bon moment (surtout pour ceux qui quittaient leur famille pour la première fois !). On peut tout de même entendre dans la bouche des enfants « moi veut encore les p'tites vacances ! ».

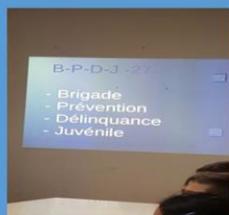
Claire GREMONT, Educatrice Scolaire de la Classe Verte

AU NOM DE LA LOI

Les élèves en inclusion scolaire ont été invités à participer à cette réunion qui avait pour thème « Le rappel à la loi ».

INTERVENTION DE LA B.P.D.J.

Le 13 février 2018, la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de Bernay est intervenue à l'ITEP du Soleil Levant à St Sébastien de Morsent.



Les jeunes ont été participatifs, ont posé beaucoup de questions à l'intervenant, le Gendarme Fabien Baudart. Une seconde réunion a eu lieu le 20 mars sur le thème « Les Interdits » et a rencontré le même succès. Les enfants ont souhaité renouveler cette action en abordant d'autres thèmes tels que la bonne pratique des réseaux sociaux, « le harcèlement ».



Ce projet avait pour but d'informer les jeunes sur les risques et les peines encourus liés à des actes délictueux, de leur rappeler le respect des règles et du cadre, que ce soit à l'ITEP, à l'école ou en famille. Cette intervention est venue compléter le travail des institutrices sur la citoyenneté, les incivilités, les règles de vie en société, les interdits.

Extraits de l'Allocution de M. Gérard PERCHEY, Président de l'Association Les FONTAINES – Abbé Pierre Marlié Vendredi 15 juin 2018, inauguration de l'ITEP Léon Marron

Après plusieurs années de gestation, L'ARS nous confirmait que le **projet de reconstruction de l'ITEP Léon Marron** était retenu à la programmation du Plan d'aide à l'investissement 2014 avec la notification d'une enveloppe régionale d'un montant de 983 857€ (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). De projet, la reconstruction de l'ITEP allait devenir réalité. Dans la foulée, L'ARS validait la signature d'un prêt entre l'Association et le Crédit Coopératif de Normandie à hauteur de 3,8 M€. L'apport en Crédits Non Reconductibles alloués et en fonds propres de l'Association pour plus de 400 K€ venait boucler le plan de financement de cet investissement, soit pour un total de 5 190 000 €. Dès juillet 2016 les anciens bâtiments sont démolis et s'enchaînent plus de 19 mois de travaux pour une réception du chantier fin novembre 2017 qui nous offrent : 3 unités de vie de 11 lits et 1 unité de vie de 7 studios ; Une salle de sports avec son mini-stade et un préau ; La création de trois ateliers techniques et pédagogiques : 1 atelier du bâtiment, 1 atelier bois et une cuisine d'application ; Une rampe d'accès PMR à la scolarité et l'aménagement des espaces verts. Et c'est avec joie et curiosité que le 8 janvier 2018, jeunes et professionnels ont pris possession de leurs nouveaux espaces.

Remerciements à l'ARS, représentée aujourd'hui par Mme NOGUERA Directrice générale adjointe, Mr POULALION et Mme DELHAYE de la délégation départementale de l'Eure. Depuis 2014, L'ARS nous a accompagnés au fil des démarches pour faire aboutir ce projet en signant en 2016 avec l'Association notre premier CPOM 2016-2020. Nos vifs remerciements à Madame LEFRETTE Directrice de l'Autonomie et Madame PRUVOST de la CNSA. Je remercie les administrateurs (bénévoles), les personnels, et M. DENONCIN, M. FOULOGNE, Mme GAUDRÉE, la nouvelle directrice Mme LACAPE et les deux chefs de service qui tour à tour ont suivi ce projet, M. SARR et M. D.PERCHEY. Merci aux membres du CHSCT qui ont su nous accompagner avec tolérance tout au long de ces 19 mois et félicitations aux professionnels de l'ITEP qui ont su préserver un certain bien-être aux personnes accueillies malgré les contraintes liées aux travaux. Et remerciements aux entreprises, principalement locales, pour la qualité du travail accompli et l'écoute bienveillante auprès de tous les professionnels de l'ITEP, et félicitations au cabinet d'Architectes AACD de Vernon «CARPENTIER-DECRETTE» avec Madame LOIRE et Monsieur HÉROUT, et à notre Assistant de maîtrise d'ouvrage, Bruno HUET.



Le Programme Régional de Santé indique des orientations très claires en matière d'inclusion. **L'inclusion des jeunes accompagnés au sein du Dispositif ITEP est un objectif réaffirmé par l'association**, et clairement intégré au sein du CPOM signé par l'association. Ce dispositif ITEP associatif comprend trois établissements : l'ITEP du Soleil Levant, l'ITEP Léon Marron, et le Service ambulatoire SAAS Les Pilotis qui regroupe les 2 SESSAD et le SEEA. Alors, à l'heure où l'on parle d'inclusion, quelle est la place d'un établissement comme l'ITEP LM dont on inaugure aujourd'hui les **nouvelles unités de vie et ateliers pédagogiques** ? A ce jour 52 jeunes adolescents y sont accueillis, entre 11 ans et 18 ans avec à ce jour le challenge de **la mixité**, par l'accueil d'une jeune adolescente en externat pour la 1ère fois depuis 62 ans. Ces jeunes ont souvent connu l'exclusion. Exclusions scolaires pour la plupart, exclusion sociale parfois, exclusion du cercle familial pour certains. D'où l'importance de l'inclusion. Mais celle-ci ne peut se faire à tout prix. Pour **travailler l'inclusion**, le socle de l'établissement est souvent un point d'appui indispensable. Les murs de l'établissement sont des points d'appui qui permettent de contenir, quand c'est nécessaire, mais sont aussi des points de départ vers l'environnement, familial, scolaire, ou de loisirs, etc.. En effet, l'ITEP est **un lieu ouvert** et nous travaillons en interaction permanente avec tous nos **partenaires** que nous remercions chaleureusement aujourd'hui. Sur les 44 jeunes internes, près de la moitié (20) sont en internat modulé. 10 jeunes sont accueillis à la journée et retournent chaque soir au domicile...



... ou en famille d'accueil. Enfin, pour préparer un sas vers la sortie, **une unité de semi autonomie** a été aménagée avec **7 studios** en priorisant les jeunes qui doivent préparer leur sortie dans les meilleures conditions. Avec les partenaires sociaux et les familles ces modalités très souples et évolutives, l'accompagnement et l'accueil au sein du dispositif ITEP, se fait vraiment « à la carte », l'ITEP se devant de marcher sur ses **trois pieds : Thérapeutique, Educatif, et Pédagogique**. C'est ce trépied qui permet aux adolescents de se remettre debout dans un milieu de vie « ordinaire ». En matière d'**inclusion scolaire** totale ou partielle, nous travaillons avec 5 collèges de Vernon et Saint Marcel qui accueillent 10 jeunes. Une inclusion a été réalisée au lycée professionnel Décretot de Louviers. L'un des éléments phare est celui de **l'insertion préprofessionnelle** avec l'ouverture des **trois ateliers techniques et pédagogiques**. 20 jeunes de l'ITEP ont pu bénéficier de stages pendant cette année scolaire, essentiellement auprès des entreprises de la région. Nous les remercions chaleureusement de ces accueils, qui permettent aux jeunes de découvrir des champs professionnels et de se découvrir des compétences nouvelles. D'être sensibles à la confiance que l'on peut leur faire et que l'on puisse croire en eux. Ces stages ont permis en 2017 à 4 jeunes d'obtenir un contrat d'apprentissage, et plusieurs autres employeurs sont prêts à signer pour de nouveaux contrats en cette fin d'année scolaire 2018. La consolidation de ces **parcours d'apprentissage** est souvent nécessaire et l'aide du DASA est précieuse. Le partenariat avec ARAMIS est aussi un plus pour cet **accompagnement préprofessionnel**. En conclusion, un cadre repérant, sécurisant, tolérant mais aussi consistant. Et pour étayer ce propos, nous vous proposerons de déguster les desserts préparés par les jeunes de la cuisine d'application avec leurs encadrants. Ces desserts accompagneront le buffet préparé et servi par les jeunes du foyer Les Nouvelles Charmilles de l'Association Sauvegarde des Yvelines. **Pour conclure** je me tournerai vers les chefs de service, les éducateurs, les professeurs, les personnels pour souligner combien les gestes les plus humbles du quotidien envers nos jeunes sont importants. Ces petites choses qui ne font jamais les grands titres des médias, au cœur de notre métier. Nous touchons là à l'essentiel – comme écrit dans le Petit Prince – un essentiel invisible pour les yeux, un essentiel qui animait « l'Abbé », homme de cœur et de passion. Merci à vous tous pour le temps consacré à accueillir, accompagner, écouter, faire grandir, consoler ou encourager. Merci de vivre pleinement votre idéal et de le projeter en toute confiance vers l'avenir.

Gérard Perchey, Président



Inauguration du V. 15 juin 2018, les personnalités (de gauche à droite) : **Jérôme Grenier**, Maire-adjoint en charge des Sports et de la Jeunesse ; Vice-président de Seine Normandie agglomération (SNA) ; **Léocadie Zinsou**, Maire-adjoint en charge de la Vie associative, de la démocratie participative et des quartiers ; **Catherine Gibert**, Maire-adjoint en charge des affaires sociales, de la famille, du handicap, des seniors et du logement ; **François Ouzilleau**, Maire de Vernon, Conseiller régional de Normandie ; **Sébastien Lecornu**, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire, Conseiller Départemental de l'Eure, 1^{er} Maire-adjoint de Vernon ; (Derrière S. Lecornu : **Isabelle Lacape**, Directrice de l'ITEP Léon Marron) ; **Myriam Boulanger**, Directrice Générale de l'Association Les Fontaines ; **Gérard Perchey**, Président de l'Association Les Fontaines ; **Luc Poulalion**, Délégué départemental de l'Eure – Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie ; **Elise Noguera**, Directrice générale adjointe ARS Normandie ; **Catherine Delalande**, Conseillère Départementale de l'Eure ; **Anne Frackowiak-Jacobs**, Sous-préfète des Andelys ; **Anne Delhaye**, Cadre Unité Départementale (27) Personnes Handicapées, Direction de l'Autonomie ARS Normandie.

Discours de M. Sébastien Lecornu, le 15 juin 2018 à l'ITEP Léon Marron

Monsieur Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire, 1^{er} Maire-adjoint de Vernon, a vivement félicité l'Association LES FONTAINES – *Abbé Pierre Marlé* pour l'investissement réalisé et la reconstruction de l'établissement, et a souligné dans la réussite de ce projet :

- ✚ **L'investissement dans l'humain**, première raison qui fait que cela fonctionne, ainsi que l'investissement des directeurs et des présidents et administrateurs successifs qui se dévouent pour assurer ces responsabilités exigeantes, et celui des équipes, bénévoles et professionnelles, qui encadrent ces jeunes citoyens ;
- ✚ **De bonnes décisions d'investissement au bon moment**, un investissement auquel il fallait procéder pour maintenir un équipement, un environnement et un cadre à niveau des politiques éducatives, sociales et thérapeutiques menées ;
- ✚ **L'effort d'investissement particulièrement important fait par l'association**, un peu plus de 5M€ ;
- ✚ **Une volonté de décloisonnement des acteurs et une véritable bonne entente et coopération** avec l'ensemble des institutions, des associations, privées, publiques ou parapubliques, au cœur de l'ensemble de la chaîne que constituent ces nombreuses actions, constituant une richesse et le gage du succès de ce qui est entrepris ici ;
- ✚ **L'importance d'avancer sur les politiques d'inclusion**, politiques publiques portées par le Gouvernement ;
- ✚ Avec **la nécessaire capacité à faire travailler tous les partenaires ensemble**, de même que le sanitaire, le social, et tous les ministères : santé, en charge du handicap, du travail, de l'éducation nationale, etc. Et soulignant la présence de beaucoup de représentants de la communauté éducative, notamment des collègues, qu'ils soient privés comme publics ;
- ✚ **L'enjeu véritablement de créer un parcours**, de la détection de la fragilité, ..., à la promesse ensuite d'un emploi, de la constitution d'une famille, dans un environnement qui fonctionne.

Et de conclure sur le caractère de **structures d'équilibres** de certaines associations, entre de très grosses structures, dont certaines sont désormais connues et populaires et elles remplissent leurs missions, et les toutes petites structures très locales dont parfois l'**ingénierie sociale** n'est pas forcément évident. Un projet d'avenir important étant alors de se servir d'associations comme la vôtre pour être un **pôle de mutualisation, de rassemblement**, en gardant un système d'antennes équitablement réparties sur le territoire. « *Et la typiquement c'est une fierté, et en tant qu'élus vernonnais, car à Vernon, deuxième ville du département, il y a une association qui est à la bonne taille critique, avec des gens fondamentalement engagés et qui font bien le boulot* ».

François Denoncin, Directeur Social & Médico-Social

Le Dispositif ITEP associatif

Vous avez parfois entendu parler du « **Dispositif ITEP ou dispositif intégré ITEP** » sans être sûr de la signification de ce terme. Travailler en dispositif ITEP signifie que les établissements (ITEP, Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) et services (services ambulatoires, aussi appelés SESSAD*) de l'association et du département travaillent ensemble pour proposer et moduler les accompagnements en fonction de l'évolution des jeunes accompagnés et favoriser l'inclusion chaque fois que possible. En effet, la nature des troubles des jeunes accueillis, l'évolution de la manifestation de ces troubles, les changements de situations familiales nécessitent de pouvoir ajuster dès que possible les modes d'accompagnement : internat, internat modulé avec retour au domicile dans la semaine, semi-internat (retour tous les soirs à domicile) ou suivi ambulatoire. Il s'agit d'éviter les situations de tensions, de ruptures, de saturation en facilitant l'ajustement, la souplesse, l'adaptation à l'évolution des situations « en temps réel » et non en « temps administratif ». Ces changements peuvent se faire à la demande des familles et des jeunes, ou être initiés par l'établissement ou le service qui les proposent aux jeunes et à leurs familles. Sans dispositif intégré, les changements de modalité peuvent prendre jusqu'à 6 mois. Avec un dispositif intégré ces changements peuvent être faits environ en 1 mois, en respectant le délai de rétractation de 15 jours francs accordé aux familles après leur accord, avec une simple information adressée à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Travailler ensemble au sein du dispositif, c'est dépasser la seule logique de l'établissement ou de service.



Isabelle Lacape, Directrice ITEP Léon Marron
Animatrice du Dispositif ITEP

C'est étudier conjointement les demandes d'admission, se former ensemble, échanger sur les situations difficiles et être un relais d'accueil si nécessaire. C'est aussi parler le même langage, partager la même culture professionnelle pour que tout changement se fasse en souplesse pour les jeunes et leurs familles. C'est penser qu'il y a un « avant », un « pendant » et un « après » pour les jeunes accompagnés, pour développer leurs potentialités et être au plus près de qui leur convient. C'est penser l'institution hors les murs dans une société inclusive.

Isabelle Lacape

* « SAAS Les Pilotis » (Service d'Accompagnement Ambulatoire et de Soins) regroupant depuis janvier 2018 les Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile précédemment dénommés : « Mosaïque » et « la Courte Echelle ».

Dispositif ITEP de l'Association Les Fontaines

Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

Habilitation Sécurité Sociale (de compétence Agence Régionale de Santé)

Ce dispositif s'adresse à des jeunes en difficultés psychologiques dont l'expression perturbe la socialisation et l'accès aux apprentissages. Il comprend les établissements et services suivants :

ITEP « Léon Marron » Vernon

☎ : 02 32 64 58 80 - ✉ : itepleonmarron@lesfontaines.fr

* Internat, internat modulé (garçons) ou semi-internat (mixte)

* 50 adolescents de 11 à 18 ans

ITEP « du Soleil Levant » Saint Sébastien de Morsent

☎ : 02 32 36 92 34 - ✉ : itepdusoleillevant@lesfontaines.fr

* Internat, internat modulé ou semi-internat

* 34 garçons et filles de 5 à 14 ans

Service d'Accompagnement Ambulatoire et de Soins (SAAS) « Les Pilotis »

Louviers, Evreux, Vernon

☎ : 02 32 59 08 73 - ✉ : secretariat.saaslespilotis@lesfontaines.fr

* Accompagnement ambulatoire

* 40 garçons et filles de 3 à 20 ans

Ce service développe ses activités, ainsi que celles du Service Expérimental d'Évaluation et d'Accompagnement à partir d'Evreux, Louviers et Vernon :

Service Expérimental d'Évaluation et d'Accompagnement (SEEA)

☎ : 02 32 59 08 73 - ✉ : saaslespilotis@lesfontaines.fr

* Mesure d'accompagnement spécifique

* Mesure d'évaluation multidimensionnelle

* 10 garçons et filles de 12 à 20 ans confrontés à des troubles d'ordres psychiques et bénéficiaires de la protection de l'enfance.

« Une reconstruction bien attendue et bien venue ! »

L'idée d'une reconstruction de l'ITEP Léon Marron germe depuis plus de quinze ans. Le bouclage financier pour un budget de 5 millions d'euros, est passé par l'élaboration du C POM 2016-2020 avec l'Agence Régionale de Santé, pendant près de 2 ans. Le chantier aura duré 19 mois, et s'est achevé dans les délais prévus, en décembre 2017. L'installation des jeunes, elle, aura été immédiate. Dès le 8 janvier 2018, avec des délais tenus. Telles des petites fourmis, jeunes, maîtresses de maison, éducateurs, en décembre 2017, ont rangé, trié, jeté, aménagé. Une benne s'est remplie de meubles et objets, usés par des années d'adolescents et d'internat.



Tous ont respecté la consigne : interdiction de séjour de matériel cassé ou détérioré dans les nouvelles unités de vie.

Peu avant les vacances de Noël les jeunes ont pu fièrement faire visiter à leurs familles leurs futurs lieux de vie : trois nouvelles unités de vie avec salon, salle à manger, terrasse et, au 1^{er} étage, des chambres individuelles avec salles d'eau attenantes, équipées de toilettes.

Une unité, appelée de semi-autonomie, est aménagée de 7 studios équipés pour préparer au mieux la sortie de jeunes du dispositif ITEP. Seule une unité de vie n'a pas été entièrement reconstruite mais a, comme les autres, bénéficié du nouveau mobilier, choisi par un groupe de salariés volontaires et enthousiastes.



Un pari à la clef : Celui que les jeunes allaient respecter ces bâtiments neufs car le nouveau cadre de vie proposé était en lui-même respectueux. Pour les jeunes comme pour les professionnels y travaillant. Un gymnase, un city-stade, un atelier bâtiment et une cuisine d'application complètent les équipements pour favoriser la scolarité et l'insertion préprofessionnelle dans de bonnes conditions et préparer au mieux l'inclusion.



En effet, reconstruire un établissement ne signifie pas s'y replier. Des équipements comme le gymnase, la cuisine d'application, demain le restaurant d'application, accueillent déjà sur le site de l'établissement d'autres publics, établissements, associations. De plus en plus de jeunes bénéficient d'inclusions scolaires, de stages en entreprises, et sont inscrits, en associant les familles, dans les clubs de loisirs ou sportifs de proximité. Et une première fille a été accueillie, en journée, en février dernier.

Ainsi, l'ITEP reconstruit ne se ferme pas entre ses murs. Il constitue pour les jeunes un socle de réassurance pour mieux repartir, inscrit au sein d'un dispositif intégré (Dispositif ITEP) et inclus dans son environnement, profitant de cette belle opportunité d'être au cœur de la ville de Vernon.

Isabelle Lacape, Directrice de l'ITEP Léon Marron



La préprofessionnalisation à l'ITEP Léon Marron

Depuis le mois de janvier 2018, l'ITEP Léon Marron bénéficie de 2 ateliers flambant neufs : l'**atelier « métier du bâtiment »** et la **cuisine d'application**. Ces deux ateliers s'ajoutent à l'**atelier menuiserie** et forment le pôle de préprofessionnalisation de l'établissement. Chaque atelier est encadré par un éducateur technique spécialisé. Les ateliers fonctionnent sur le rythme de la scolarité de l'unité d'enseignement de l'ITEP, et disposent de deux temps distincts : les temps de « découverte », le mardi matin et le jeudi toute la journée, et les temps de « préprofessionnalisation », le lundi et le mardi après-midi, ainsi que le vendredi matin.

Afin que les ateliers et les cours de l'unité d'enseignement soient complémentaires, des temps communs de préparation entre les éducateurs techniques et les enseignants sont organisés. Les objectifs pour les jeunes sont donc définis en équipe pédagogique. La mise en place de ces ateliers répond à trois objectifs majeurs. Le premier est de permettre aux jeunes accueillis de découvrir des métiers, et donc de développer des appétences pour ceux-ci, peut-être pour une orientation future. Ils profitent des temps de « découverte », sur des créneaux d'1h30. Le second est de proposer un étayage technique pour les jeunes en possibilité de suivre la voie de l'apprentissage et du CFA.



Enfin, le dernier objectif, peut-être le plus important, est celui de permettre aux jeunes, pour lesquels le CFA semble difficile d'accès, de développer des compétences professionnelles et de les valider afin qu'elles intègrent le « **livret de parcours de préprofessionnalisation ITEP Léon Marron** ». Ce livret attestera d'un savoir-faire que le jeune pourra présenter à un employeur une fois sorti de nos murs. Pour que ce savoir-faire soit reconnu, les compétences seront validées par le CRRHP (Centre Régional de Ressources Handicap et Profession) de l'association ARAMIS. L'Association Régionale pour l'Alternance et la Mise en Réseau des Établissements est une association intermédiaire créée en Haute Normandie pour accompagner les établissements dans la démarche de **préparation à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes** et jeunes adultes en situation de handicap.

Le CRRHP créé en 2004 vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et jeunes adultes, en milieu ordinaire de travail ou en utilisant le milieu protégé comme tremplin vers l'insertion. Les actions ou services, s'adressent aux professionnels et aux familles, quelle que soit la situation de handicap. Une validation d'une compétence est réalisée en 3 phases : la première à l'ITEP, la seconde dans l'atelier d'un autre établissement spécialisé, la troisième sur un lieu de stage en entreprise.

Les temps de pré professionnalisation répondent à ces 2 derniers objectifs. Un jeune peut alors, selon son projet, bénéficier jusqu'à 9h00 de temps d'atelier par semaine.

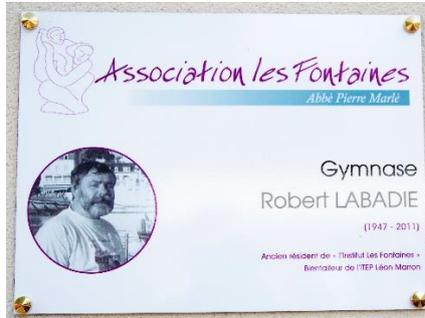


Fin septembre, la cuisine débutera, le vendredi midi pour 6 couverts, un **restaurant d'application** qui permettra aux jeunes concernés de mettre en œuvre leurs compétences dans des conditions réelles. Un début modeste qui pour l'instant ne sera proposé qu'aux premiers « testeurs volontaires », salariés et administrateurs de l'association.

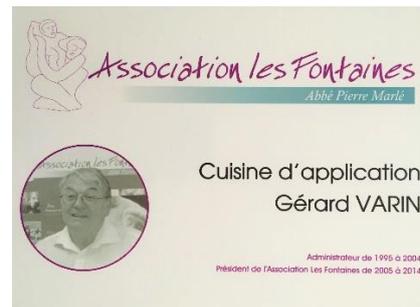
Damien Perchey, Responsable de l'équipe pédagogique, ITEP Léon Marron

REMERCIEMENTS ET HOMMAGES

Le vendredi 15 juin 2018 à l'occasion de l'**inauguration** au 101 rue de Bizy des nouveaux bâtiments et des équipements de l'**ITEP Léon Marron** (nouvelles unités de vie, ateliers préprofessionnels, gymnase,...), les responsables de l'Association Les Fontaines – **Abbé Pierre Marlé** ont tenu à remercier deux personnes pour leurs précieux services rendus. Pour cela, en présence des invités et des personnalités, **deux plaques ont été dévoilées** par Gérard Perchey, Président de l'association, et Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire.



En remerciement et mémoire, le **Gymnase** porte dorénavant le nom de **Robert Labadie (1947-2011)** - Ancien résident de « l'Institut les Fontaines » - Bienfaiteur de l'ITEP Léon Marron. En souvenir de son séjour à l'institut et de l'Abbé Marlé, Monsieur Labadie a légué à l'association un important financement, legs réalisé en 2013 par les bons soins de son légataire universel, Monsieur Gilbert Loiodice. Son legs a contribué au financement des nouvelles constructions. Nous associons également à son nom le souvenir de sa mère, Madame **Lina Raybaud**, « *militaire de carrière, ancienne résistante, laquelle à plus de 90 ans, consultait régulièrement des ouvrages concernant le droit, tellement elle ne supportait pas les injustices. Une femme intelligente, discrète, qui aimait son fils au point de tout supporter* » (Gilbert Loiodice).



En remerciement et reconnaissance, la nouvelle **Cuisine d'application**, équipement moderne et expression de l'ambition de formation préprofessionnelle de l'association pour les jeunes, porte dorénavant le nom de **Gérard Varin** – Administrateur de 1995 à 2004 – Président de l'Association Les Fontaines de 2005 à 2014. Monsieur Varin a rendu de très grands services à l'association et ses établissements, en qualité de bénévole et d'administrateur et en exerçant les responsabilités de Président durant dix années. « *Son dévouement exceptionnel et ses compétences mis au service du projet de l'Association, de ses établissements sociaux et médico-sociaux et en faveur des jeunes et des familles en difficultés, sa vision prospective sur les enjeux contemporains, et son éminente contribution à la politique et à la gestion de l'Association, ont contribué à son dynamisme et au développement de ses nombreux projets (...)* » (Bulletin N°14, Juin 2014).

François Denoncin, Directeur Social & Médico-Social



L'ANCIEN DIRECTEUR DE L'INSTITUT LES FONTAINES S'EST ETEINT

Monsieur Léon Marron, né le 9 Juillet 1920 à Nîmes, est décédé le 13 janvier 2018, à l'âge de 97 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 19 janvier à Rouvray (27120) dans l'intimité familiale. L'Association les Fontaines – *Abbé Pierre Marlé* souhaite rendre un dernier hommage à celui qui fut **un des fondateurs de l'association et de son premier établissement** du 87 rue de Bizy (actuel 101), et qui en exerça dès sa création en août 1955 les fonctions de directeur d'école et administratif. M. Léon Marron, titulaire du baccalauréat philosophie et d'une première année de licence de droit, fut instructeur national en éducation physique puis commissaire au quartier général des Scouts de France de l'été 1941 à l'été 1947. Cette première expérience pédagogique fut enrichie de ses responsabilités nationales dans ce mouvement d'éducation. De 1947 à 1949, il fut secrétaire général des Presses de l'Île de France, éditions pour la jeunesse, et membre de la société française de psychotechnique. De 1949 à début 1957, M. Léon Marron dirigea l'école professionnelle des « Manufactures de Saint Marcel » (groupe Bata), usine qui employait alors 1600 personnes. A l'été 1955, l'abbé Pierre Marlé (1923-2001) le sollicita pour préparer l'ouverture et la première rentrée scolaire de l'Institut médico pédagogique Les Fontaines.

Jusqu'en août 1980, soit durant 25 ans, il dirigea et administra « L'Institut Les Fontaines » en complémentarité de l'abbé Marlé, qui œuvrait comme administrateur délégué et supervisait davantage l'action éducative. Depuis son départ en retraite, M. Marron participa aux projets de l'Association en qualité d'administrateur bénévole de 1981 à 1997 (secrétaire, vice-président), puis comme conseiller auprès du bureau du conseil d'administration à compter de 1998, et enfin comme personne qualifiée assistant l'Association. En juin 2007, lors de son assemblée générale, l'Association décida de nommer l'établissement devenu **Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, l'ITEP « Léon Marron »**, en reconnaissance de son travail et de son engagement, de celui de sa famille, en particulier de son épouse Denise, Mme Marron née Etienne (1918-2003), qu'il épousa en août 1941, laquelle fut dès août 1955 infirmière bénévole, puis à compter de février 1957, l'économe de l'institut.



Léon Marron, Directeur aux Fontaines de 1955 à 1980 (photo 2012)

Léon Marron nous a transmis notamment le principe éducatif suivant : « *malgré tout, savoir que la réussite n'est pas toujours au bout, mais pouvoir supporter l'échec et en faire non un abandon mais un saut en avant* ».

François Denoncin, Vernon, le 20/01/18. Validé par ses enfants (contact Jean-François Marron)

Accompagnement

Communication

Patience

Ouverture

Respect

Humilité

Entraide

Tolérance

Soutien

Empathie

Ecoute



Solidarité

Altruisme

Engagement

Partage

Non-jugement

Ethique

Humanisme

Bienveillance

ROLAND CHESNE (1926 – 2018)

Nous avons appris avec tristesse le décès de l'Abbé Roland CHESNE, le 31 août 2018, à l'hôpital d'Evreux, dans sa 92^e année. Compagnon de route de l'Abbé Pierre MARLÉ (1923-2001), fondateur de l'Association Les Fontaines, le Père Roland CHESNE (1926-2018) fut **Administrateur de l'Association Les Fontaines** des années 70s à l'année 2001. Il fut en particulier son **Vice-président**, à compter de 1982, durant les années de présidence de Pierre MARLÉ puis de Bruno BESSON, jusqu'en 2001, puis comme **« Personne qualifiée assistant l'Association »**. Depuis 1993, il fut aussi le représentant statutaire au Conseil d'Administration de l'évêque d'Evreux. Les responsables de l'Association Les Fontaines – *Abbé Pierre Marlé* renouvellent à sa famille et à ses amis leurs sincères condoléances. Né le 20 septembre 1926 en Mayenne, à Meslay du Maine, Roland CHESNE fut ordonné **Prêtre** en 1951.

Après son séminaire Roland arrive à Saint-Adjutor (Bizy, VERNON) comme **Professeur** de 5^e et « Préfet de la division des grands ». Il y enseignera notamment les mathématiques. Professeur et **Cadre éducatif** jusqu'en 1962 au Lycée et Collège Saint-Adjutor, puis **Directeur (Proviseur)** de ces établissements de 1963 à 1977. Durant trente ans, de 1977 à 2007, il fut **Formateur** dans le domaine de la relation, en formations et sciences humaines, écoute active, analyse transactionnelle, auprès de chefs d'établissements, de cadres, d'enseignants et de futurs enseignants, ..., ainsi que **Psychothérapeute**. Il créa et anima un groupe de lecture. Membre de l'équipe de prêtres de Vernon en 1983 et de l'équipe diocésaine de la Formation permanente, il fut **Directeur adjoint interdiocésain de l'Enseignement Catholique** en 1986. Prêtre diocésain, il intervint à la paroisse St Nicaise du Vexin Normand à compter de 2001.



Pierre Marlé & Roland Chesne (Saint-Adjutor 1972)

Ces dernières années il occupait le presbytère de Vernonnet et participait toujours à la vie de la paroisse. En février 2018, il fut accueilli à l'EHPAD de la Villa La Providence à Evreux. Ses funérailles chrétiennes célébrées par Monseigneur Christian NOURRICHARD, Evêque d'Evreux, Le Père Michel DAUBANES, Vicaire Général, et les prêtres et diacres du diocèse d'Evreux, ont eu lieu en l'église de Vernonnet le vendredi 7 septembre. Le Père Roland CHESNE repose au cimetière de Vernonnet.

Roland CHESNE fut une grande personnalité, une figure de Vernon et un grand humaniste, toujours à l'écoute des autres auxquels il portait grande attention, respect et estime. Passionné de la relation à l'autre, optimiste, avec beaucoup d'humour, formateur et fin pédagogue, Roland enseignait et a transmis aux très nombreuses personnes qu'il a rencontrées et accompagnées dans ses différentes missions, les valeurs et les principes (éducatifs) suivants, notamment l'accueil inconditionnel de l'autre (principe porté et dont témoignait également Pierre Marlé), commencer toujours par écouter, rencontres-les comme ils sont, mets-toi en recherche avec eux (...) : « *Tout le monde peut progresser, et chaque personne a les ressources en elle pour aller vers ce qu'elle souhaite* » ; « *On ne peut pas rendre heureuse une personne malgré elle, ni malheureuse d'ailleurs, et que c'est le choix, souvent inconscient, de la personne qui est essentiel* » ; « *Accompagner des personnes, en respectant leur rythme, leurs choix, en étant « à côté »* ». « *Être à l'écoute de l'autre et l'accompagner, s'il le souhaite, vers un chemin qui lui convient mieux, en le respectant, sans le juger, quelque soient ses actes et ses émotions. Pour cela pas de certitudes, douter, en bonne intelligence et avec empathie* »...Et : « *Prends soin de toi !* » (*)

« Je ne peux m'empêcher d'évoquer (« Roland Senior ») l'homme d'écoute que nous avons connu, pétri de bienveillance et de liberté d'esprit. Son maître mot était la sincérité et il avait à cœur de parler vrai en toute chose, n'évitant aucun problème afin d'aider de son mieux son ou ses interlocuteurs à discerner la vérité pour grandir humainement et spirituellement. Nos rencontres en paroisse ont été, sans exception, des moments fraternels au cours desquels il ne manquait jamais de nous faire savourer son humour que je qualifierai de raffiné et quand, parfois, ça n'était pas tout à fait le cas il s'en excusait doucement, avec un regard et un sourire malicieux » (Père Roland FRAT).

« Toutes celles et tous ceux qui à un moment ou à un autre ont rencontré Roland ou ont été accompagnés par lui, gardent dans leur mémoire son regard calme, son sourire, son visage attentif, cette attitude de profond respect, de compréhension bienveillante, et l'expression de ces quelques questions qui invitaient à creuser plus profond en soi » ; « Il nous a appris à nous décentrer de nous-mêmes pour devenir vraiment disponibles à l'autre en nous mettant à son écoute. Dans les formations qu'il a déployées pendant tout un temps dans notre diocèse, il nous a montré que la première bonne nouvelle dont nous pouvions témoigner vis-à-vis d'une personne rencontrée, c'était de l'écouter sans réserve. Il disait : « Ecouter c'est le plus beau cadeau qu'on puisse faire à quelqu'un...C'est lui dire non pas avec des mots, mais avec ses yeux, son visage, son sourire et tout son corps : Tu es important pour moi, je suis heureux que tu sois là...Pas étonnant si la meilleure manière pour une personne de se révéler à elle-même, c'est d'être écoutée par un autre. » (Père Jean-François BERJONNEAU).



Septembre 2015, 60^e anniversaire de l'Association Les Fontaines

Merci Roland, **François Denoncin**

(*) Un projet est en cours pour créer une **association « Roland Chesne »** avec de nombreux adhérents, afin de pouvoir continuer sa mission, et pour permettre aux plus démunis de pouvoir aussi participer à ces formations et « *vivre plus heureux dans l'ici et maintenant !* ». Si vous souhaitez adhérer à l'association Roland Chesne, ou si vous souhaitez simplement des renseignements, vous pouvez le faire savoir en envoyant un mail à : Chantal Prioul : chantalprioul@orange.fr Marion Méranger-Galtier : marionmg152@gmail.com



*Dessin d'Alix Maubrey, 2016,
d'après la sculpture « L'homme et l'enfant », 1957, d'Adalbert Béla-Simon*



Directeur de la publication Gérard Perchey, Président
Conception et réalisation François Denoncin, Directeur Social & Médico-Social
Si vous souhaitez participer, proposer un article, vous pouvez nous joindre à :
Association « Les Fontaines – Abbé Pierre Marlé »
Siège social : Quartier « les Blanchères » - 40 rue Louise Damasse
CS 30801 – 27207 VERNON cedex Tél. : 02.32.64.35.70
Courriel : siege.asso@lesfontaines.fr - Visitez notre site : <http://lesfontaines.eu/>
Diffusion : Parents – Salariés – Retraités – Partenaires – Amis de l'Association

